N° 135 Juillet-Septembre 1962

ANNALES DE BOURGOGNE

TOME XXXIV. — ANNÉE 1962.

A PROPOS DE LA "GUERRE DE BOURGOGNE"

Note sur les successions de Bourgogne et de Mâcon aux X^e^ et XI^e^ siècles

L'ÉVENTUALITÉ d'une usurpation vient trop souvent à l'esprit lorsque l'inexistence d'informations contemporaines nous empêche d'établir la trace évidente d'une succession qui apparaît, soudaine, comme un fait accompli. Le Moyen Age n'était pourtant guère dépourvu de ce scrupule de légitimité qui est absent, parfois, en des temps plus proches de nous.

La présente étude tend à dissiper le préjugé de deux prétendues usurpations afférentes à l'histoire bourguignonne, aux alentours de l'an mil. Il s'agit de la succession d'Otte-Guillaume à Mâcon et de celle des fils de Robert le Pieux dans le duché. La « Guerre de Bourgogne » qui se prolongea dans une crise dont on peut suivre les sursauts quatorze ans durant, ne contribue pas à la meilleure compréhension de ces problèmes. Le déroulement du conflit même, entre 1002 et 1006 environ, est fort peu connu et les motifs de la crise qui s'en suivit restent aussi extrêmement obscurs.

Nous nous efforcerons, ici, de prouver combien le principe de la légitimité héréditaire domine à travers ces événements. Nos seules recherches seraient demeurées bien insuffisantes pour l'accomplissement d'une tâche aussi complexe, car en matière d'histoire médiévale, on est souvent tenu de procéder par compilation, et c'est là un travail essentiellement moyenâgeux. Les découvertes de savants isolés ne constituent que les éléments partiels d'une vérité dont, à défaut de contacts, l'unité reste problématique pour chacun des chercheurs. Il convient donc de coordonner ces éléments complémentaires et de rendre hommage aux érudits qui ont permis au coordinateur d'en effectuer la synthèse.

Nous remercions donc ici, particulièrement, les professeurs Jean Richard, de l'Université de Dijon, et Pierre Brière, de l'Institut catholique de Paris, des données que leurs travaux nous ont fournies, pour

nous permettre d'en dégager les conclusions qui, croyons nous, permettent une vision plus claire de l'arrière-plan de l'histoire bourguignonne des x^e^ et xi^e^ siècles. [1].

***

Il s'agit tout particulièrement de résoudre une contradiction aiguë et constatée depuis fort longtemps. Elle a été signalée à maintes reprises, sans qu'ait été trouvée la solution satisfaisante. Celle que nous proposons est appelée à éclairer une important épisode de la formation de l'unité française : la « Guerre de Bourgogne » [2].

Le problème central qui nous occupe est la filiation maternelle d'Otte-Guillaume, comte de Bourgogne, et les mariages d'Eudes dit Henri le Grand, frère de Hugues Capet, dernier duc apanagé de la race capétienne. Le tout se rattache au problème des successions de Bourgogne et de Mâcon, et confère ainsi à cette question une perspective politique et historique qui dépasse de loin son intérêt purement généalogique [3].

---

1. Dans son *Cartulaire de Marcigny*, le prof. Richard a entrepris d'importantes vérifications sur la Maison de Semur-en-Brionnais (*Cartulaire de Marcigny-sur-Loire (1045-1144)*, éd. J. RICHARD, Dijon, 1957, p. 240, tab.). — De son côté, le prof. Brière a mis au point les relations matrimoniales du duc Eudes-Henri, travail considérable, mais encore inédit. Nous allons coordonner les éléments nouveaux qui se dégagent de ces deux études et en tirer les conclusions. Celles-ci permettront de reconsidérer les relations familiales qui expliquent mieux, elles-mêmes, les motifs des conjonctures politiques présentées auparavant comme fortuites.

2. Le dernier résumé de ce que fut la *Guerre de Bourgogne* se trouve dans Jean RICHARD, *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché du* xi^e^ *au* xiv^e^ *siècle*, Paris, 1954, p. 3-8. — Voir aussi Maurice CHAUME, *Les origines du duché de Bourgogne*, I-IV, Dijon, 1925-1937, t. I : *Histoire politique*, p. 472-491 ; Eugène JARRY, *La formation territoriale de la Bourgogne* (*Provinces et Pays de France*, t. III), Paris, 1948, p. 228-234 ; Christian PFISTER, *Études sur le règne de Robert le Pieux* (*996-1031*) (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, t. LXIV), Paris, 1885, p. 256-263. — A défaut de documents, l'infrastructure de la Guerre de Bourgogne ne se prête guère à une analyse méthodologique ; Richard l'admet en toute sincérité : « ...la rareté de nos informations est extrême : chroniques laconiques, chartes peu nombreuses et affligées d'une phraséologie redoutable... », cf. J. RICHARD, *Les ducs de Bourgogne*, p. 10.

3. Un bon exposé des données connues de la filiation maternelle d'Otte-Guillaume se trouve dans Erich BRANDENBURG, *Die Nachkommen Karls des Grossen, I-XIV. Generation*, Leipzig, 1935, ad VII. 36, p. 91. En guise de conclusion, l'auteur a dû se contenter de signaler la contradiction apparemment irréductible des deux sources contemporaines. — D'autre part, la lignée paternelle d'Otte-Guillaume est incontestable : il était fils d'Aubert d'Ivrée, couronné roi d'Italie en même temps que son père Bérenger II, le 15 décembre 950 à Pavie, puis dépossédé par Othon le Grand en 963, menant encore pendant cinq ans une lutte héroïque mais inégale contre l'envahisseur germanique : cf. Giacinto ROMANO, *Le dominazioni barbariche in Italia*, Milano, 1909, p. 694 et s. — Sur la paternité d'Aubert : *Otto qui et Vuillielmus comes filius Adalberti nepos Berengarii regis...*, cf. *Diplomatum Regum et Imperatorum Germaniae*, t. III : *Henrici II et Arduini Diplomata*, Hannover, 1900-1903, n° 305, du 14 mai 1014 (in *Monumenta Germaniae Historica, Diplomatum*, t. III, p. 381).

Deux sources contemporaines semblent en effet se contredire quant à la filiation de Gerberge, mère d'Otte-Guillaume, qui épousa successivement Aubert d'Ivrée, roi d'Italie, et Eudes dit Henri, duc de Bourgogne. Dans une charte datée entre 1017 et 1020, Othon II, comte de Mâcon, nomme son père Gui, son grand-père Otte-Guillaume, et son bisaïeul Létaud, comte de Mâcon [1] ; d'autre part, les *Gesta Pontificum Autissiodorensium* affirment, à leur tour, que le duc Henri, beau-père adoptif d'Otte-Guillaume, épousa la sœur de Hugues Ier de Chalon, évêque d'Auxerre [2].

Selon la première de ces sources Gerberge serait donc issue de Létaud II, comte de Mâcon [3] ; selon la seconde elle serait fille de Lam-

---

1. *...ego Otto, comes Matticensis... pro peccatorum... meorum abolitione, anime etiam mee et patris mei Guidonis, necnon avi mei Ottonis cognomento Wilelmi... remedio... dono Sancto Petro, ad locum Cluniacum quendam villam... que ex hereditate... obvenit, sicut jam ante comes Leotaldus, atavus meus, per testamentum... fecerat*, cf. *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, éd. A. BERNARD et Al. BRUEL, I-VI, Paris, 1876-1903, n° 2712, t. III, p. 735-736. — Il convient de souligner l'absence de deux générations intermédiaires : *avus* est suivi de *atavus*, sans évoquer les *proavus* (*-a*) et *abavus*.

2. *Contigit etiam tunc temporis, post mortem scilicet Henrici ducis qui ejus germanam uxorem duxerat, ut Burgundionum permaximi regi Roberto rebelles existerent...*, cf. *Gesta Pontificum Autissiodorensium*, éd. L.-M. DURU (in *Bibliothèque Historique de l'Yonne*, I-II, Auxerre, 1850-1863, t. I, p. 309-520), cap. XLIX : *De Hugone 999-1039*, *ibid.*, p. 387. — On ne pourrait mettre en doute l'information contemporaine des *Gesta*, œuvre collective d'une série d'auteurs qui se sont succédés dans cette entreprise d'historiographe. Plusieurs des continuateurs restent anonymes, dont aussi l'auteur de la biographie de l'évêque Hugues. Or, à partir de 1052, nous connaissons l'auteur : Frodon, chanoine et archiprêtre de Saint-Étienne d'Auxerre, *bene litteris eruditus*. La portion des *Gesta* que nous devons à Frodon commence par la biographie de l'évêque Geoffroi de Champaleman (1052-1076), deuxième successeur de Hugues de Chalon. L'auteur anonyme qui précédait Frodon était donc le contemporain du prélat dont il a conçu la biographie. Il devait donc être bien informé aussi sur les relations de l'évêque Hugues avec le duc Henri. — Molinier désigne les *Gesta* comme un texte datant du milieu du XIe siècle (Auguste MOLINIER, *Les Sources de l'histoire de France des origines aux guerres d'Italie*, I-VI, Paris, 1901-1906, t. II, p. 93).

3. Létaud II, fils d'Aubri Ier et de Tolosane de Mâcon, descend des cadets de Narbonne, transplantés de Septimanie aux bords du Rhône par leur suzerain, Guillaume le Pieux, à la fois duc d'Aquitaine, marquis de Gothie et comte d'Auvergne, de Velay, de Bourges et de Mâcon : cf. Joseph CALMETTE, *Bourgogne et Midi à l'époque carolingienne*, dans *Annales de Bourgogne*, t. XIII, Dijon, 1941, p. 265-273. — Mentionné une première fois vers 930, lorsqu'il est déjà qualifié comte, il convient de situer la naissance de Létaud un peu avant 910. Vers 930, Bernon, évêque de Mâcon cède l'église de Saint-Amour au comte Aubri et dit : *...Leutaldus comes, atque Humbertus, filii prememorati Alberici...*, cf. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon connu sous le nom de Livre Enchaîné*, éd. M.-C. RAGUT, Mâcon, 1864, n° CCCCIV, p. 232. — La date du décès de Létaud — le 17 septembre 965 — est rapportée par Severt qui l'a puisée dans l'obituaire de Mâcon, depuis lors perdu : *...Leotaldi Comitis... obeunte anno DCCCCLXV* (g) *17 sept.ex li.ms. Obituu.Eccles. Matiscon.* [cf. Jacques SEVERT (Iacobo Severtio), *Chronologia Historica reverendorum episcoporum Diocesis Matisconensis in Archiepiscopatu Lugdunensi*, Lyon, 1628, p. 73 et note (g)]. — Létaud est donc mort âgé de 55 à 60 ans et eut sa sépulture à Cluny : cf. Mgr RAMEAU, *Les comtes héréditaires de Mâcon*, dans *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. VI, Mâcon, 1901, p. 121-209, *ibid.*, p. 136. — Le Létaud enterré à Besançon est le petit-fils homonyme de notre comte, cf. *infra*, p 162, n. 25.

bert, comte de Chalon [1]. En conséquence, les opinions se partagent entre ces deux solutions [2]. Le but de la présente étude est de démon-

---

1. Lambert fut le premier comte de Chalon de sa race. Il fut investi de cet honneur du temps de Hugues le Grand, donc avant 956 : *Hugonis magni temporibus, Lamberto Allobrogum comite...* dit une notice du Cartulaire de Perrecy, depuis lors perdu, mais conservé par Pérard, cf. E. PÉRARD, *Recueil de plusieurs pièces curieuses servant à l'histoire de Bourgogne*, Paris, 1664, p. 30. Lambert est qualifié comte de Chalon pour la première fois en juin 960 ; cf. *Cartulaire de Saint-Marcel-lez-Chalon*, éd. P. CANAT de CHIZY, Chalon, 1894, p. 88, n° 104. — Il y a cependant controverse sur les origines de Lambert : fils d'un vicomte Robert et de sa femme Engeltrude, son père est considéré comme vicomte tantôt de Dijon, tantôt du Charolais. Chaume s'est prononcé d'abord pour Dijon (cf. *Les origines*, t. I, p. 537, tav. 5), puis se ravisa en faveur du Charolais (cf. Maurice CHAUME, *Vigerius Burgundiae*, dans *Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, fasc. 5, Dijon, 1938, p. 49-72 ; *ibid.*, p. 65). Richard apporte quelques indices en faveur de cette dernière thèse (cf. Jean RICHARD, *Origines féodales. Les Chalon, les Vergy et la Puisaye, d'après une charte du XIe siècle*, dans *Annales de Bourgogne*, t. XVIII, Dijon, 1946, p. 112-119 ; *ibid.*, p. 113, n. 3) contestés, à leur tour, par JARRY (cf. *La formation territoriale*, p. 240, n. 9 ; *in-fine*, p. 241). Richard réaffirme cependant ses convictions : « Nous ne croyons pas avoir à renoncer à l'hypothèse d'une origine charollaise de Lambert » (cf. *Les ducs de Bourgogne*, p. 33, n. 3). — Ajoutons encore que A. Bernard considère Robert comme un vicomte d'Autun, et Déléage comme vicomte de Chalon, sans en donner toutefois des preuves (cf. Auguste BERNARD, *Essai historique sur les vicomtes de Lyon, de Vienne et de Mâcon du XIe au XIIe siècle*, Saint-Étienne, 1867, p. 28, n. 1 ; *Recueil des actes du prieuré de Saint-Symphorien d'Autun de 696 à 1300*, éd. A. DÉLÉAGE, Autun, 1936, p. 19, 22). — Toujours est-il que les parents de Lambert sont le vicomte Robert qui apparaît dans les chartes entre 926 et 936, et sa femme Engeltrude. Le fait que Lambert ait fondé, en 973, le prieuré Sainte-Marie de Paray-le-Monial dans le Sud-Autunois et qu'il y ordonna sa sépulture, abonde dans le sens proposé par Richard : *Nobilissimus strenuissimusque Lambertus, filius Roberti vicecomitis, Ingeltrude matre ortus, obtinuit comitatum Cabilonensem primus...* (cf. *Cartulaire du prieuré de Paray-le-Monial*, ed. U. CHEVALIER, Paris, 1890, n. 2, p. 2). — Lambert décéda, loin de Chalon, le 22 février 978 ; il fut ramené et inhumé à Paray : *Anno ab incar. Dom. DCCCCLXXVIII decessit e mundo egregius comes, octavo kalendas marcii* (cf. *ibid.*, et la rectification raisonnée de ce texte chez Ferdinand LOT, *Les derniers Carolingiens*, Paris, 1891, *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, t. LXXXVII, p. 328, n. 3). — Nous sommes heureux d'apprendre que le prof. Richard va consacrer prochainement une étude approfondie à cet important personnage du Xe siècle bourguignon, en démontrant ses origines du Sud-Autunois.

2. Avant la mise au point déjà citée de Brandenburg (*supra*, p. 154, n. 3), un examen détaillé de ce problème a été entrepris par René POUPARDIN, *Le Royaume de Bourgogne (888-1038). Étude sur les origines du Royaume d'Arles*, Paris, 1907, Appendix VI : *Les origines d'Otte-Guillaume*, p. 414-419. Poupardin énumère les représentants des deux thèses opposées. Sont pour la paternité de Lambert les auteurs de *L'Art de Vérifier les dates*, Kalckstein, Dümmler, Sackur et Bresslau. La cause de Létaud II est soutenue par Chifflet, Dunod, Hirsch, Wagner, Pfister et Lot. Médusé par le texte déjà cité des *Gesta*, Poupardin se prononce pour la paternité de Lambert, sans cette assurance d'ailleurs qui lui est généralement propre. La thèse leutoldienne a été reprise, depuis, par Mgr Rameau, Brandenburg, Isenburg, Sanfelice et Winkhaus, tandis que Chaume et Jarry sont pour la paternité de Lambert, solution qui semble acceptable à Richard. — Littérature : *L'Art de Vérifier les dates*, éd. un religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, I-III, Paris, 1783-1787, t. II, p. 496, 527 ; Carl von KALCKSTEIN, *Geschichte des französischen Königthums unter den ersten Capetingern*, t. I (seul paru) : *Der Kampf der Robertiner und Karolinger*, Leipzig, 1877, p. 469 ; Ernst DÜMMLER, *Kaiser Otto der Grosse*, Leipzig, 1876, p. 458 ; Ernst SACKUR, *Die Cluniacenser in ihrer kirchlichen und allgemeingeschichtlichen Wirksamkeit bis zur Mitte des XIten Jahrhundertes*, I-II, Halle, 1892-1894, t. II, p. 39, n. 2 ; Harry BRESSLAU, *Jahrbücher des*

trer que Gerberge descend de Létaud II, sans que cela détruise l'autorité du texte d'Auxerre.

Si l'on examine l'affirmation des *Gesta*, par rapport à Gerberge, plusieurs difficultés chronologiques surgissent. Otte-Guillaume a dû naître au plus tard vers 960, pour compter quelque cinq ans au moins lorsqu'on le fait évader du monastère dans lequel l'empereur Othon le Grand le retient prisonnier [1]. Cela implique que la date de naissance de Gerberge ne pourrait être postérieure à 944. D'autre part, Hugues, évêque d'Auxerre, frère prétendu de Gerberge, est dit fort jeune en 978 et il a vécu jusqu'à 1039 [2]. Il serait né apparemment vers 973, ce

---

deutschen Reichs unter Konrad II, I-II, Leipzig, 1879-1884, t. II, p. 469 ; Pierre-François CHIFFLET, *Lettre touchant Béatrix, comtesse de Chalon...*, Dijon, 1656, p. 210 ; François-Ignace DUNOD de CHARNAGE, *Histoire des Sequanois et de la province sequanoise, des Bourguignons et du premier royaume de Bourgogne*, etc., I-II, Dijon, 1735-1737, t. II, p. 126 ; Siegfried HIRSCH, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Heinrich II*, I-III, Berlin, 1862-1875, t. I, p. 383-384 ; F. WAGNER, *Das Geschlecht der Grafen von Burgund*, Breslau, 1878, p. 40 ; Ch. PFISTER, *op. cit.*, p. 393 ; F. LOT, *Les derniers Carolingiens*, p. 328, n. 5, *in-fine*, p. 329 ; Mgr RAMEAU, *op. cit.*, p. 39 ; E. BRANDENBURG, *op. cit.*, p. 91 ; Wilhelm-Karl Prinz v. ISENBURG, *Stammtafeln zur Geschichte der europäischen Staaten*, éd. nouv. F. baron FREYTAG v. LORINGHOVEN, Marburg, 1956, pars II, tav. 109 ; Augusto SANFELICE de MONTEFORTE, *Ricerche storico-critico-genealogiche su i longobardi, su i franchi e su i normanni (758-1194)*, I-III, Napoli, 1947-1956, t. I, p. 48, tav. II ; Eberhard WINKHAUS, *Ahnen zu Karl dem Grossen und Widukind*, I-II, Ennepetal, 1950-1953, t. I, p. 117 ; M. CHAUME, *Les origines*, t. I, p. 463-464 ; E. JARRY, *op. cit.*, tav. II : *Les attaches familiales d'Otte-Guillaume*, in-fine ; J. RICHARD, *Origines féodales*, p. 114.

1. Grâce à l'astuce d'un moine dévoué, l'enfant put rejoindre sa mère réfugiée dans sa Bourgogne natale : *Qui* (*sc.* Otho qui et Willelmus) *...puer etiam furtim sublatus a Longobardorum patria matrique... astute, per quendam monachum redditus in Burgundia* ; cf. *Rodulfi Glabri Historiarum libri V*, éd. M. PROU, *Raoul Glaber. Les cinq Livres de ses Histoires, 900-1044*, Paris, 1886, Lib. III, cap. 2 ; *ibid.*, p. 57. — Après une lutte aussi héroïque qu'inégale, Aubert rejoignit à son tour sa famille, vers 968, pour mourir en exil, à Autun, le 30 avril 971 : *Per triennum jactatus fluctibus, evasit captivus, veniensque Augustidunum, obiit peregrinus.* Cf. *Benzo de Alba, Ad Henricum IV libri VII*, éd. G.-H. PERTZ, dans *M G H, SS*, t. XI, p. 591-681, Lib. III. cap. 15, *ibid.*, p. 628. L'année de sa mort est fixée par RICHARD (*Les ducs de Bourgogne*, p. 4). Bon résumé chez PFISTER (*op. cit.*, p. 252).

2. A la mort de son père, en 978, Hugues était très jeune et restait sous tutelle maternelle (cf. M. CHAUME, *Les origines*, t. I, p. 473-474). Il ne fut consacré évêque que le 5 mars 999 et disparaîtra seulement le 8 novembre 1039 (cf. *Gesta Pontificum*, cap. XLIX, p. 386, 392). Tenant compte de sa tutelle en 978, et de l'âge canoniquement requis de 25 ans pour devenir évêque, la naissance de Hugues peut être située vers 973, environ. Son jeune âge à sa consécration lui a permis un épiscopat particulièrement long qui dura quarante ans, huit mois et quatre jours : *Pene puer sacris initiatus, in Aeduensi ecclesia canonicus et abbas Colticensi meruit, ...consecratus die 5 Martii 999, thronum pontificium conscendit, quem totis 40 annis occupavit* (cf. *Gallia Christiana in Provincias Ecclesiasticas distributa*, éd. Monachorum Congregationis S.Mauri, I-XVI, Paris, 1715-1865, t. XII, 1770, col. 284) ; et *...pridie Nonas Novembris, consecutus est presentis vite terminum. Sedit autem in episcopatu annos XL menses VIII et dies IV* (cf. *Gesta Pontificum*, cap. XLIX, p. 392).

qui établirait une différence d'âge trop importante entre lui et sa sœur présumée. En outre, pour mettre au monde Gerberge vers 944, Aélis de Donzy, unique femme connue de Lambert de Chalon († 978), aurait dû naître vers 928 [1]. Or, après un très court veuvage, Aélis se remaria, en 979, avec Geoffroi Grisegonelle, comte d'Anjou, à qui elle donna encore un fils, Maurice [2]. En admettant sa naissance vers 928, elle aurait eu à ce moment entre 52 et 55 ans, ce qui nous paraît peu vraisemblable. La solution arbitraire de chercher à Lambert une « première femme », hypothétique et anonyme, dépasse largement le témoignage des sources contemporaines [3]

---

1. Aélis de Donzy fut certainement l'unique femme de Lambert de Chalon à qui Chaume a supposé un mariage antérieur précisément pour pouvoir en faire le père de Gerberge, vu l'impossibilité chronologique qu'aurait impliquée l'éventuelle maternité d'Aélis (cf. M. CHAUME, *Les origines*, t. I, p. 463). Avec la vérification de notre thèse, tout cet échafaudage, avancé pour le besoin de la cause, peut désormais disparaître. — Notons encore que, pour justifier l'existence hypothétique d'une « première femme » de Lambert, Chaume se réfère au terme *germana* employé par les *Gesta*, terme auquel il attribue le sens exclusif de *consanguin*. Or, ce mot désigne avant tout les enfants issus des *mêmes parents*, puis, de préférence, des *utérins*. En effet, *germanus -a -um. ... I. Spectat ad fraternitatem. A. Sensu stricto de iis qui naturali fraternitatis vinculo continentur, plerumque de fratribus (sororibus), qui ex iisdem parentibus orti sunt... contra de iis quos idem pater, diversa tamen mater procreavere... de iis denique, qui ab eadem matre diversoque patre geniti sunt...*, cf. *Thesaurus Linguae Latinae, Lipsiae*, ab 1900, vol. VI. *pars altera*, col. 1915. — Chaume n'a donc aucune preuve formelle pour justifier un « premier mariage inconnu » de Lambert qui ferait frère et sœur *consanguins* Hugues et Gerberge.

2. Cf. Louis HALPHEN, *Le comté d'Anjou au XI^e siècle*, Paris, 1906, p. 9, n. 3. — A peine une année après le décès de Lambert († 2 fév. 978), en mars 979, nous trouvons Aélis déjà remariée à Geoffroi Grisegonelle, comte d'Anjou : *...ego Gausfredus, comes, atque uxor mea Adeleidis, atque Hugo, filius Lanberti comitis, donamus... Data mense martio, anno XXXIIII Hlotharii regis* (cf. *Cart. de Cluny*, n° 1474, t. II, p. 528-529).

3. Si le mariage de Lambert et d'Aélis fut conclu, comme nous le supposons, vers 970, et donnant à la mariée 17 ans d'âge, elle a vu alors le jour vers 953 et put raisonnablement mettre au monde trois enfants entre 971 et 978, puis un quatrième, né du second lit, après 979, lorsqu'elle n'avait que 26 ans (et non pas 55 !). — Ces considérations chronologiques pourraient relancer la controverse mal apaisée autour des origines d'Aélis de Donzy. En effet, elle paraît plutôt comme une petite-fille qu'une fille de Gilbert de Vergy, le *Burgundiae comes praecipuus*, maître de Chalon et d'Autun, et décédé à Paris, le 8 avril 956. La paternité de Gilbert, soutenu par LOT (cf. *Les derniers Carolingiens*, p. 325-328) ne repose pas sur des preuves convaincantes. Chaume rejette entièrement cette thèse (cf. *Les origines*, t.I, p. 447, n. 2). — De notre part, nous aimerions considérer Aélis de Donzy comme une fille de Robert I^er de Vermandois, comte de Troyes († 967) et d'Aélis surnommée *Werra* de Chalon. Dans ce cas-là, son homonyme, la première femme de Geoffroi Grisegonelle, serait la fille d'Heribert II de Vermandois. Le comte Geoffroi aurait donc épousé d'abord la tante, puis la nièce, homonymes. Poupardin et Halphen semblent être d'accord pour cette solution dans leur nouvelle édition en commun des chroniques (cf. Louis HALPHEN et René POUPARDIN, *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, Paris, 1913, *Introd.* p. XCV, n. 2). — Cette conjecture donne la généalogie ci-contre :

Passant en revue, d'autre part, les péripéties de la « Guerre de Bourgogne », il est curieux de constater que l'évêque Hugues se montre l'ennemi le plus acharné d'Otte-Guillaume, son prétendu neveu [1]. Il conviendrait donc d'accepter le témoignage de la charte nº 2712 du Cartulaire de Cluny et de considérer Gerberge comme issue de la lignée des comtes de Mâcon, ayant Létaud II comme *grand*-père [2].

Or, les partisans d'une origine mâconnaise de Gerberge ont fait d'elle une *fille* de Létaud II, ne se souciant guère de cette génération supplémentaire qu'exigerait l'interprétation fidèle de la charte de Cluny [3].

En nous référant au Père Chifflet et à l'autorité des chartes depuis perdues qu'il a pu, de son temps, consulter, nous sommes à même d'affirmer que Gerberge était effectivement la *petite*-fille de Létaud [4]. Elle est l'enfant unique du fils aîné que Létaud eut de sa première

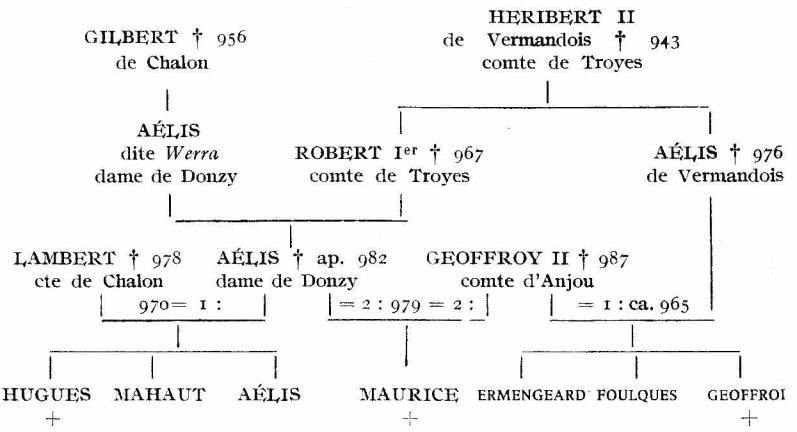

1. *Sed huic* (*sc. Willelmo*) *plurimus adversatus restitit Hugo, filius Lanberti Cabilonensis comitis... Fuit... idem Hugo episcopus Autissiodori* ; cf. RODULFUS GLABER, *Hist.*, Lib III, cap. 2, p. 57. — Bien résumé par POUPARDIN (cf. *Le Royaume de Bourgogne*, p. 419) et par CHAUME (cf. *Les origines*, t. I, p. 473).

2. Le rattachement de Gerberge à la lignée des comtes de Mâcon a été relancé par BRANDENBURG (*op. cit.*, ad VII, 36, p. 8) qui la mentionne comme *vraisemblablement* (« warscheinlich ») fille de Létaud II. ISENBURG (*op. cit.*, pars II, tav. 109) dit *éventuellement* (« wohl »). Cette thèse a été reprise, plus affirmativement, par SANFELICE et et WINKHAUS (cf. *supra*, p. 157, n. 2, *in-fine*). — Il est cependant curieux que, tout en rectifiant l'appartenance familiale de Gerberge, aucun des auteurs cités n'a voulu corriger la corrélation Gerberge-Létaud au degré résultant de la charte nº 2712 de Cluny, c'est-à-dire de considérer Gerberge comme la *petite*-fille de Létaud.

3. Sanfelice va jusqu'à se croire autorisé à corriger le scribe de Cluny en commentant ainsi l'expression *atavus meus* (*sic* pour *abavus* [!], cf. *op. cit.*, t. I, p. 48, tav. II). — De son côté, PFISTER (cf. *op. cit.*, p. 393, n. 2) se passe de la catégorie *proavus* (*-a*) et saute de *avus* à *abavus*, ce qui ferait de Létaud le *atavus* de Othon II, en prenant Gerberge pour la fille de Létaud.

4. Voir les papiers du Père Chifflet, conservés au département des Manuscrits de la *Bibliothèque Nationale* à Paris, sous la cote *Mss. lat. 9866.*

femme, Ermengeard de Chalon, épousée vers 920 et mentionnée jusqu'à 935 [1]. Ce fils s'appelait Othon et dans les documents vus encore par Chifflet, il a été qualifié *Leutaldi filius primogenitus* [2]. Il a dû mourir avant son père [3], ne laissant qu'une fille — notre Gerberge —, le comté de Mâcon passant ainsi à Aubri II, frère cadet du défunt. Aubri était donc non pas le frère, mais l'oncle de Gerberge. Cette génération rajoutée confirme non seulement les degrés généalogiques évoqués dans la charte de Cluny [4], mais explique aussi le

---

1. Le 12 avril 935, Létaud II fait une donation à Cluny avec sa femme : *...ego Leo, taldus, Dei gratia comes, necnon et uxor mea Ermengardis... cedimus* (cf. *Cart. de Cluny*, nº 432, t. I, p. 420). — Vers 941, Létaud est déjà remarié à Berthe : *Ego Leotaldus... comes et uxor mea Berta... ut Dominus animam... Irmengardis quondam uxoris mee, de penis inferni eripere dignetur... donamus...*, cf. *Cart. de Mâcon*, nº CCCCLXXXVIII, p. 283). — Létaud convola en troisièmes noces, avant 949, avec Richeut qui vivait encore le 8 mai 955 ; ils font alors une donation : *Signum Leotaldi, comitis, et uxoris ejus Richelde* (cf. *Cart. de Cluny*, nº 976, t. II, p. 73). — La comtesse Ermengeard était vraisemblablement l'aînée des enfants de Manassès l'Ancien, comte de Chalon, et d'Ermengeard de Vienne : *...ego Leotaldus... et uxor mea Ermengardis, pro... animas... parentum nostrorum, Alberici atque Tolosana, Manassei et Ermengardis... cedimus* (cf. *Cart. de Cluny*, nº 432, t. I, p. 420). — Quant aux deuxième et troisième épouses de Létaud, Chaume croit que Berthe était la fille du duc Hugues le Noir (cf. *Les origines*, t. I, p. 437, n. 3) et que Richeut descendait probablement d'une des sœurs de Louis IV d'Outre-mer (cf. *ibid.*, p. 438, n. 3). — Conjecture pour conjecture : nous préfererions voir en cette Berthe une fille de Garnier, vicomte de Troyes († 925) et de Thiberge, fille elle-même de Thibaud, comte d'Arles, et de Berthe de Lorraine.

2. Cf. CHIFFLET, *mss. cit.*, fº 46, intitulé : *Genus Gerbergae matris Ottonis Willelmi.*

3. Probablement avant l'an 949, lorsque Létaud ne mentionne que son fils puiné, Aubri : *S. Leotaldus comes. S. Richeldis, uxorem* (sic !) *ejus. S. Alberico, filio ejus qui consensit* (cf. *Cart. de Cluny*, nº 753, t. I, p. 710-711, du 15 décembre 949). — Ayant situé la naissance de Gerberge vers 944, le décès prématuré d'Othon de Mâcon doit se situer entre les dates-limites 944-949. Il est né vraisemblablement vers 926, environ.

4. Le Père Chifflet a dû connaître aussi d'autres chartes, perdues depuis lors, qui confirmaient la filiation indiquée dans celle déjà citée de Cluny. Dans ses manuscrits on trouve, en effet, l'annotation suivante : *Otto († 1049) qui pater Guido, avus Otto Willelmus, proava Gerberga, abavus Otto, atavus Leotaldus scierunt, ipse maiores suos designat.* — De même, Severt a dû avoir sous les yeux des documents attestant la même filiation, car il mentionne Othon de Mâcon à deux reprises : *Otho filius maior natu Leotaldi Comitis... et Othoni naturae satisfacienti Albericus frater eius succedere Comitatui...* (cf. SEVERT, *op. cit.*, p. 73). — Ce double témoignage détruit l'hypothèse de Chaume qui suggère que Létaud aurait pu être le *atavus* d'Othon II éventuellement par la lignée maternelle de celui-ci (cf. *Les origines*, p. 465, n. 2). En effet, Chaume ne semble pas avoir identifié l'épouse de Gui, fils aîné d'Otte-Guillaume et père d'Othon II. Or, les preuves de BRANDENBURG (cf. *op. cit.*, ad IX. 45, p. 95) emportent la conviction que Gui a épousé Aélis de Chalon, la propre sœur de l'évêque Hugues. Dans une charte de Paray-le-Monial, Othon II se dit *nepos* du prélat : *S. Hugonis comitis, S. Ottonis nepotis ejus* (cf. *Cart. de Paray-le-Monial*, nº 184, p. 92). — La même corrélation se dégage aussi d'une charte de Flavigny, conservée parmi les *Preuves* de Duchesne, dont les signataires sont : *Landricus comes, Otto comes nepos Hugonis episcopi, Tetbaldus comes nepos ipsius episcopi* (cf. André DU CHESNE, *Histoire de la Maison de Vergy*, Paris, 1625, *Preuves*, p. 60) ; — Cette évidence a déjà beaucoup troublé Poupardin (cf. *Royaume de Bourgogne*, p. 416) qui cherchait à s'en tirer en interprétant *nepos* comme *cousin*. Ceci pourrait être vrai, si nous n'avions pas la certitude que l'autre signataire également qualifié *nepos*, Thibaud de Semur, a été effectivement *neveu* de l'évêque (cf. *Cart. de Marcigny*, p. 240, tav.). La charte de Flavigny nous permet donc de dresser la généalogie ci-contre :

choix du prénom Othon que donne Gerberge à son fils unique [1].

Ainsi, de cette manière, la succession de Mâcon s'explique mieux. L'obligation gênante de devoir identifier Ermentrude de Roucy,

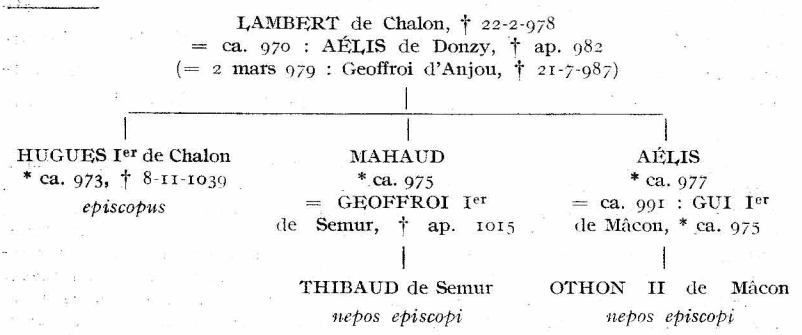

Cette corrélation, à elle seule, suffit pour interdire de considérer Gerberge comme une fille, fût-ce d'un premier lit supposé, de Lambert de Chalon : Gui de Mâcon n'aurait guère pu épouser la demi-sœur de sa propre grand-mère ! Et si on avait tendance à faire de l'épouse de Gui une sœur utérine de l'évêque — ce qui ne changerait effectivement rien à la corrélation oncle-neveu — on peut y opposer d'emblée la naissance, vers 992, d'Othon II (cf. *infra*, p. 162, n. 3, *in fine*). Gui a alors environ 17 ans, et la jeune mère ne pourrait guère en avoir moins de quinze. Cette considération empêche de faire d'elle un enfant née du second lit d'Aélis avec Geoffroi Grisegonelle qu'elle épousa au début de 979. — Notons encore que le mariage de la sœur de l'évêque avec le fils d'Otte-Guillaume se situe vers 991, donc bien avant 1002, lorsque les événements ont fatalement opposé ces deux personnages. C'est d'ailleurs pourquoi nous ne croyons pas que la charte de Flavigny puisse se référer à Otte-Guillaume, comme le semble admettre RICHARD (cf. *Origines féodales*, p. 114). Otte-Guillaume, alors quinquagénaire, aurait bien d'autres titres à arborer que de se qualifier « neveu de l'évêque » qui, d'une part, était son ennemi acharné et, d'autre part, son cadet d'une bonne douzaine d'années. Il s'agit là, visiblement, de deux jeunes hommes issus, l'un et l'autre, des sœurs du prélat.

1. Voici ce que dit Poupardin sur l'onomastique du fils de Gerberge (cf. *Le Royaume de Bourgogne*, p. 222, n. 2) : « Il est assez difficile de dire d'où viennent à Otte-Guillaume ses deux noms. Pour Otte on pourrait songer à son oncle par alliance, Othon, fils de Hugues le Grand qui épouse, vers 957, Liegeart, fille de Gilbert, tante par conséquent de Gerberge. Quant au nom de Guillaume, il doit avoir une origine italienne ». — Explication tout-à-fait conjecturale. Les papiers cités de Chifflet n'ayant jamais été imprimés, il fallait redécouvrir ces vérifications faites il y a deux siècles et plus. par un érudit réputé pour son intégrité et sa compétence scientifique et qui, de plus, avait alors à sa portée une documentation beaucoup plus riche que celle que les vicissitudes historiques ont laissé subsister jusqu'à nos jours. — Nous sommes redevables de cet apport d'une importance capitale à Me Paul Adam qui s'est donné la peine de dépouiller, la plume à la main, l'ensemble des manuscrits du Père Chifflet conservés à la Bibliothèque Nationale. — La seule donnée absente aussi bien des chartes que des notes du Père Chifflet, c'est l'identité de la mère de Gerberge. Si on accepte l'hypothèse que le prénom de Guillaume aurait pu arriver par elle dans la famille qui ne s'en était jamais servi auparavant, elle pourrait avec vraisemblance être apparentée au puissant clan de Guillaume le Pieux. Or, l'éventualité d'une corrélation septimanienne des ancêtres d'Otte-Guillaume a été déjà judicieusement envisagée par Chaume, sans qu'il eût tranché cette question dont il cherchait la solution à travers la prétendue « première femme » de Lambert de Chalon (cf. *Les origines*, t. I, p. 464, n. 3). Si nous souscrivons à l'idée que le prénom Guillaume ait pu venir de la mère de Gerberge, nous insistons pour voir là l'épouse encore inconnue d'Othon, fils aîné, mort prématurément, de Létaud II de Mâcon, et non pas d'une supposée « première femme » de Lambert de Chalon.

épouse d'Otte-Guillaume, avec Ermentrude, veuve d'Aubri II de Mâcon est écartée [1]. Cette dernière Ermentrude étant déjà mariée en 971 [2], aurait été bien trop l'aînée d'Otte-Guillaume. De plus, elle serait aussi la grand-tante par alliance de celui-ci. Enfin, cette identification nous obligerait de situer le mariage d'Otte-Guillaume vers 982. Or, tout tend à indiquer que son alliance avec Ermentrude de Roucy a été conclue en 975, au plus tard [3]. Il s'agit donc d'une

1. Déjà Mgr Rameau proposa (cf. *op. cit.*, p. 140) de faire deux personnages distincts d'Ermentrude, la femme d'Aubri II, et d'Ermentrude épouse d'Otte-Guillaume. Il est suivi dans cette voie par Brandenburg, Sanfelice et Winkhaus (cf. *supra*, p. 156, n. 2, *in fine*). Chaume soutient néanmoins la fiction de l'identité des deux Ermentrude, tout en s'accommodant mal avec une situation de fait qu'il cherche à expliquer par une prétendue usurpation (cf. *Les origines*, t. I, p. 465 et n. 2). Jarry abonde aussi dans le même sens (cf. *op. cit.*, p. 246) et dernièrement Paul KLÄUI, *Hochmittelalterliche Adelsherrschaften im Zürichgau*, in *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, t. 40, fasc. 2, Zurich, 1960, p. 9-10.

2. La donation faite par Aubri, le 14 janvier 971, à Cluny, est confirmée par sa femme Ermentrude, et par leur fils Létaud. Celui-ci devait donc alors dépasser les dix ans : *...ego Albericus, comes, ...dono ...aliquid de rebus meis... in pago Matisconensi... S.Alberici comitis... S.Ermentrudis, conjuge sua. S.Leotaldi...* (cf. *Cart. de Cluny*, n° 1291, t. II, p. 368). — Chaume croit aussi qu'Ermentrude était déjà la femme d'Aubri vers 960 (cf. *Les origines*, t. I, p. 444, n. 3). Ceci situerait la naissance d'Ermentrude vers 945. Or, dans ce cas-là, elle aurait été de 15 ans environ l'aînée d'Otte-Guillaume qu'elle aurait épousé à l'approche de ses quarante ans pour lui donner encore six enfants. Cette invraisemblance, à elle seule, nous oblige à admettre que les épouses homonymes d'Aubri II et d'Otte-Guillaume font deux personnes distinctes. — La souche de l'épouse d'Aubri II reste inconnue, tandis que la femme d'Otte-Guillaume est certainement Ermentrude de Roucy, fille de Renaud et d'Aubrée de Lorraine, et sœur cadette de Brunon de Roucy, évêque de Langres (né vers 956, † 31 janv. 1016), principal allié d'Otte-Guillaume : *Willemus... favente Brunone, Lingonensi episcopo, cujus habebat in matrimonio sororem* (cf. RODULFUS GLABER, *Hist.*, Lib. III, cap. 2, p. 56-57).

3. Aubri II de Mâcon était encore en vie en 981-982. Une charte datée du 11 novembre d'une de ces deux années, le mentionne comme étant le voisin d'un certain Arembert : *...hoc est vineam ubi Arembertus residet, et terminatur de tribus partibus via publica, a sero terra Sancti Romani et Alberici comitis* (cf. *Cart. de Cluny*, n° 1582, t. II, p. 627). — Mgr Rameau a déjà soutenu cette date-limite (cf. *op. cit.*, p. 138). — Les deux fils d'Aubri et d'Ermentrude ont embrassé la carrière ecclésiastique : *clero addicti* (cf. CHIFFLET, *Mss. cit.*, f° 46). — Létaud [III] devint évêque de Besançon (990-994) : *archipraesul Bisuntinus memoratur Leuthaldus, anno 993* (cf. *Gallia Christiana*, t. XV, 1860, col. 28), tandis que son cadet, Aubri [III], devint abbé de Saint-Paul, dans la même ville : *Albericum enim ultimum priscorum S.Pauli abbatum fuisse comperimus* (cf. *Gall[a Christiana*, t. XV, 1860, col. 30). — Rien ne justifie donc l'affirmation de Chaume que ces deux enfants étant « disparus », Otte-Guillaume a recueilli leur héritage en épousant leur mère (cf. *Les origines*, t. I, p. 465). Il convient d'écarter aussi la proposition de Kläui qui voudrait identifier Létaud III avec ce *Liutho de Mumpilgart* (= Montbéliard) qui fut le père d'Onfroi, archevêque de Ravenne (cf. *Hochmittelalterliche Adelsherrschaften*, p. 7-11). — D'autre part, Gui, fils aîné d'Otte-Guillaume et d'Ermentrude de Roucy, apparaît comme majeur en 994 et déjà comme comte en 997 ; le 2 septembre 994 il signe avec ses parents : *S.Otto comes, S.Ermentrude comitissa, S.Vuidoni* (cf. *Cart. de Cluny*, n° 2265, t. III, p. 397) ; le 6 mars 997 il porte déjà le titre comtal : *S.Willelmi comitis. S.Widonis comitis* (cf. *Cart. de Cluny*, n° 2387, t. III, p. 485). Le fils de Gui, Othon II, est dit *adolescens comes* en 1004 : *S.Ottonis adolescentis comitis* (cf. *Cart. de Mâcon*, n° CCCCLXXXVII, p. 283). Il s'en suit que la naissance d'Othon II doit se situer vers 992, et celle de Gui, par conséquent, vers 975. Celui-ci pouvait donc bien épouser une fille cadette de Lambert de Chalon comme nous l'avons suggéré (cf. *supra*, p. 160, n. 4 *in fine*).

autre Ermentrude, et Otte-Guillaume n'obtint pas Mâcon en épousant la veuve du dernier comte, mais en hérita du chef de sa mère, Gerberge, nièce de celui-ci.

Tout s'accorderait donc, sauf le témoignage des *Gesta* qui rapporte que Henri de Bourgogne était le mari de la sœur de Hugues de Chalon, évêque d'Auxerre. Il convient donc d'examiner ce texte, *in extenso* : *...contigit tunc temporis, post mortem scilicet Henrici ducis, qui ejus germanam uxorem duxerat, ut Burgundiorum permaximi Regi Roberto rebelles existerent...* [1]. — Constatons d'emblée trois points importants que ce texte sans doute contemporain laisse entrevoir :

1. La femme du duc Henri, sœur de l'évêque Hugues, n'y est pas nommée ;

2. La phrase se réfère au moment du décès du duc — *tunc temporis* — c'est-à-dire à l'an 1002. Henri avait donc *alors* pour épouse la sœur de l'évêque [2] ;

3. Rien ne laisse entendre, dans cette phrase ou dans celles qui la précèdent ou la suivent, qu'Otte-Guillaume soit le fils de cette épouse.

Or, il est certain que Henri épousa Gerberge, mère d'Otte-Guillaume, vers 974 et que celle-ci mourut un 11 décembre, entre 986 et 991 [3]. Ensuite qu'Henri se remaria, avant juin 992, avec Gersent de Gas-

---

1. Cf. *supra*, p. 155, n. 2.

2. Le duc Eudes-Henri est mort le 15 octobre 1002 (cf. Ch. PFISTER, *op. cit.*, p. 255, n. 5) à Pouilly-sur-Saône et fut inhumé à Saint-Germain d'Auxerre, dans la ville épiscopale de son beau-frère (cf. M. CHAUME, *Les origines*, t. I, p. 474 et n. 4). Le verbe *duxerat* étant au plus-que-parfait, indique que le mariage du duc avec la sœur de l'évêque était *en ce moment là* accompli. Ce passage ne peut pas se référer au mariage qu'a conclu jadis le duc avec Gerberge, dissous par la mort de celle-ci, et suivi d'une seconde union avec Gersent de Gascogne, laquelle se termina par une rupture, probablement pour cause d'adultère. Or, les indices *tunc temporis* et *duxerat* doivent forcément désigner une union qui était bien en vigueur au moment où le duc est décédé. — Nous devons cette mise au point au professeur Brière.

3. En avril 986, Gerberge est encore en vie et signe avec son époux et son fils une donation faite aux chanoines de Nevers : *Henricus Burgundiae dux, Erbertus Autissiodorensium pontifex, Guillelmus comes, Galterius episcopus, Giberta comitissa, Landricus gloriosus miles* (cf. *Gallia Christiana*, t. XII, 1770, *Instrumenta*, col. 321). En juin 992 elle est déjà défunte lorsque Raoul, abbé de Saint-Symphorien d'Autun, concède quelques terres sur le conseil de Gersent (cf. *Recueil des actes de Saint-Symphorien*, n° 15, p. 37-39, l'établissement de la date exacte de cette charte par A. DÉLÉAGE, *ibid.*, p. 38, note). Le duc Henri apparaît marié avec Gersent, le 10 mai 993 : *Ego Henricus... cum uxore mea Gersindis* (cf. *Recueil des actes de Saint-Symphorien*, n° 17, p. 42-43). — La date du trépas de Gerberge est fournie par l'obituaire de Saint-Étienne d'Auxerre, depuis lors perdu, mais dont le Père Chifflet a conservé un extrait qui dit : *III Idus Decembris, obiit Gerberga comitissa, uxor Henrici Ducis* (in *Ex antiquo Martyrologio, seu Kalendario Ecclesiae S.Stephani Autissiodorensis*, éd. CHIFFLET, *Lettre touchant Béatrix*, p. 207). — Il convient de souligner que Gerberge, tout en étant l'épouse du duc, est qualifiée par l'obituaire de *comitissa*. Ceci ne peut être qu'une allusion aux droits qu'elle posséda de son propre chef sur le comté de Mâcon, droits qui passent donc vers 986 à Otte-Guillaume, son fils. Le calendrier contemporain renforce ainsi notre thèse. — La mort de Gerberge, survenue un 11 décembre, doit se situer entre les dates-limites 986 et 991.

cogne dont il fut séparé dès 996 [1]. Si donc les *Gesta* nous rapportent que *tunc temporis* — en 1002 — Henri était le mari de la sœur de Hugues, ce ne peut être possible que si le duc, une fois séparé de Gersent, avait conclu une *troisième* alliance.

Il convient donc d'admettre que Gerberge de Mâcon épousa successivement : en premières noces Aubert d'Ivrée, roi d'Italie, dont elle eut Otte-Guillaume — qui, dépouillé par l'empereur de ses honneurs et biens paternels, hérita du comté de Mâcon, du chef de sa mère — ; puis qu'en secondes noces, Gerberge épousa Eudes-Henri de Bourgogne, de qui elle fut la première femme, et sans enfants [2]. Le duc Henri, à son tour, se maria une seconde fois avec Gersent de Gascogne dont il se sépara dès 996, puis, en troisièmes noces, avec une sœur de Hugues d'Auxerre qui lui survécut. C'est à celle-ci que se rapporte l'information conservée dans les *Gesta*. Elle dut naître vers 974-975 pour devenir veuve vers l'âge de 28 ans environ [3].

Voyons maintenant si l'on peut identifier cette sœur de l'évêque Hugues et savoir quelque chose sur son destin ? Il nous semble qu'elle était cette Mahaut qui, devenue veuve en 1002, ne tarda pas à se remarier avec Geoffroi de Semur-en-Brionnais [4]. Mahaut donna au duc Henri une fille, nommée Aremburge, née entre 998 et 1002, qui se

---

1. Gersent fut répudiée vraisemblablement en 996, sous le soupçon d'adultère avec Landri, comte de Nevers. Le *Rythmus Satiricus* d'Adalberon, évêque de Laon, évoque au sujet de ce dernier : *...Heinrico tollit feminam, Uxor petit Wasconiam...* (cf. G.-A. HÜCKEL, *Les poèmes satyriques d'Adalbéron*, dans *Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris*, fasc. XIII, Paris, 1901, p. 49-184, *ibid*, p. 84). — Or, dans ce même poème, Hugues Capet apparaît comme encore étant en vie. Le retour de Gersent en Vasconie doit donc être antérieur au 24 octobre 996, jour du décès du roi (cf. Ferdinand LOT, *Étude sur le règne de Hugues Capet et la fin du X^e siècle*, Paris, 1903, p. 417-420). L'an 996 constitue donc la date *post quem* d'une troisième alliance d'Eudes-Henri.

2. Gerberge fut mariée avec le duc, son second époux, avant 974. En 1004, une charte de donation faite par Otte-Guillaume est rappelée ainsi par la Chronique de Saint-Bénigne : *...sicut dono predicti ducis Hinrici et uxor ejus sue vero genitricis Gerberge, sibi datum legaliter tenuerat annis XXX* (cf. *Chronique de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon*, éd. A. BOUGAUD et J. GARNIER, Dijon, 1875, dans *Analecta Divionensia*, t. V, p. 163). En 974, Gerberge et Eudes-Henri sont donc récemment mariés. — D'autre part, il y a certitude qu'Eudes-Henri avait au moins un fils naturel : Eudes, vicomte de Beaune (cf. M. CHAUME, *Les origines*, t. I, p. 472, n. 3) et la conjecture de Richard emporte la conviction que Henri, ancêtre des sires de Vergy, avait pu être un frère de celui-ci (cf. J. RICHARD, *Origines féodales*, p. 115). — D'autre part, il est certain que le duc Eudes-Henri, a adopté Otte-Guillaume, fils de sa première femme : *Dedit... Comes Otto Sancto Benigno... pro anima Hinrici Ducis, qui eum loco filii adoptavit, et genitricis sue Gerberge uxoris predicti Ducis* (cf. *Chronique de l'abbaye de Saint-Bénigne*, p. 163).

3. Ce sont là les conclusions avancées par le prof. Brière à qui nous laissons le soin d'exposer sa documentation réunie à ce sujet, tout en le remerciant de nous avoir autorisé à en faire usage pour édifier notre synthèse.

4. Un premier mariage de Mahaut a déjà été signalé par le prof. Richard qui nous convainct que lors de son union avec Geoffroi de Semur, Mahaut était déjà la mère d'Aremburge, née d'un premier lit inconnu. Richard ne pousse pas plus loin la recherche, mais en rapprochant ses constatations à celles de Brière, un tableau cohérent et logique peut être dressé.

mariera avec Damas de Semur, fils d'un premier lit du second époux de Mahaut [1].

Cette déduction jette une lumière nouvelle sur le mariage de Robert de France avec Hélie de Semur. En effet, Hélie était par sa mère la petite-fille du dernier duc capétien et, en quelque sorte, le gage de cette légitimité que Robert le Pieux fait prévaloir par les armes. Cette circonstance expliquerait aussi la haine de l'évêque Hugues contre Otte-Guillaume qui n'était donc pas son neveu, mais le rival reconnu de sa sœur, de sa nièce et de leur clan [2].

La parenté existant ainsi entre Robert et Hélie pouvait aussi servir de prétexte pour que Hélie soit répudiée par le duc, son époux [3]. La vérification de cette thèse éclairerait quelques épisodes obscurs de la « Guerre de Bourgogne », enrichirait la généalogie des Capétiens de la personne d'Aremburge de Bourgogne, et elle nous permettrait de dresser le tableau qui se trouve reproduit dans l'Annexe I.

***

Nous terminons cette brève étude [4] en insistant sur la nécessité péremptoire de la coordination des travaux scientifiques dans le

1. Cf. *Cart. de Marcigny*, p. 240, tav. note 8 : « ...l'usage pour un veuf et une veuve se mariant l'un à l'autre de faire épouser deux enfants issus de leur premier lit est fréquemment attesté ».

2. Les énigmes qui hantent Chaume à propos des événements de 1002 s'expliqueraient aussi plus facilement, tenant compte de l'existence d'une héritière, si frêle qu'elle soit. Il s'agit, d'une part, du brusque changement d'attitude de Brunon de Roucy, évêque de Langres, envers le roi, et, d'autre part, du « désintéressement inattendu » d'Otte-Guillaume (cf. M. CHAUME, *Les origines*, t. I, p. 475-477).

3. Selon nos conclusions, Robert et Hélie seraient des cousins issus de germains, Robert étant le petit-fils de Hugues Capet, et Hélie la petite-fille, par sa mère, du duc Eudes-Henri, frère de Hugues Capet. D'après les exigences sévères de saint Anselme du Bec, ce degré de parenté constitua une prohibition canonique, ce qui ouvre la possibilité de la dissolution de l'union. — Sur la parenté et l'affinité avant le concile de Latran (1215), voir Adhémar ESMEIN, *Études sur l'histoire du droit canonique privé. Le mariage en droit canonique*, I,-II, Paris, 1891 et 2e édition revue par R. GENESTAL, Paris, 1935, *ibid.*, t. I, p. 371-437. — Il se peut que le roi Robert ait voulu d'abord marier Hélie, née vers 1016, à son fils Henri qu'il installa à Dijon dès 1017. Le destin ayant amené celui-ci sur le trône de France, le duché de Bourgogne échut à son cadet Robert qui réalisa, dès 1033, son union avec Hélie, considérée du chef de sa mère, en quelque sorte, comme une garantie de légitimité. Un bon résumé sur cette période : Jan DHONDT, *Note sur les deux premiers ducs capétiens de Bourgogne*, dans *Ann. de Bourgogne*, t. XIII, 1941, p. 30-38.

4. En résumant nos thèses et tenant compte des recherches préalables des professeurs Jean Richard et Pierre Brière, nous suggérons les rectifications suivantes dans les filiations bourguignonnes des Xe et XIe siècles : — *a*) Gerberge, mère d'Otte-Guillaume, était une petite-fille de Létaud II, comte de Mâcon ; — *b*) son père était Othon, fils aîné de Létaud, mort avant son père ; sa mère reste encore inconnue, mais elle semble être apparentée au clan de Guillaume le Pieux ; — *c*) Ermentrude, épouse d'Aubri II de Mâcon n'est pas identique à Ermentrude de Roucy, épouse d'Otte-Guillaume ; — *d*) les deux fils d'Aubri II et d'Ermentrude ont embrassé la carrière ecclésiastique ; — *e*) Otte-Guillaume hérita Mâcon du chef de sa mère et non pas en épousant la veuve de son grand-oncle ; Gerberge tout en étant épouse du duc, est qualifiée comtesse, ce

domaine des recherches médiévales. Il devrait exister un Centre qualifié pour tenir à jour la filiation de toutes les grandes lignées dont la planification matrimoniale comporte d'importantes répercussions sur les plans politique, social et culturel [1]. L'absence d'une telle coordination aboutit trop souvent à des déductions erronées ou à l'enfoncement laborieux de portes déjà grand'ouvertes. Ce serait une heureuse initiative d'étendre le champ d'action d'une institution scientifique à l'étude raisonnée des filiations des grandes lignées existant avant l'an 1200. Leur rôle a autant contribué à la formation de la France que ne le fit l'action de ses rois. A plus forte raison, leur destin mérite d'être étudié avec l'intérêt scientifique approprié [2].

S. de VAJAY.

---

qui confirme ses prérogatives sur le comté ; — *f*) Gui, fils aîné d'Otte-Guillaume (né 975) a épousé Aélis, fille cadette (née vers 977) de Lambert de Chalon ; — *g*) Lambert de Chalon († 978) n'avait qu'une seule femme : Aélis de Donzy (née vers 953), remariée en 979 à Geoffroi II Grisegonelle, comte d'Anjou ; — *h*) Eudes-Henri, duc de Bourgogne se maria trois fois ; sa troisième femme qu'il laissait veuve était une sœur de Hugues, évêque d'Auxerre ; — *i*) celle-ci est identique à Mahaut de Chalon qui, en secondes noces, convola avec Geoffroi de Semur ; — *j*) Aremburge, fille qu'a eue Mahaut de Chalon d'un premier lit, est, par conséquent, l'enfant unique du duc Eudes-Henri ; — *k*) cela explique le mariage du duc Robert avec Hélie de Semur, fille d'Aremburge, ainsi que la répudiation de celle-ci et rend aussi plus compréhensible certains aspects auparavant restés obscurs de la « Guerre de Bourgogne ».

1. Nous tenons à signaler le remarquable tour d'horizon juridique et sociologique du Mâconnais au haut Moyen Age, que nous devons à Georges Duby. Si l'importance décisive des corrélations généalogiques y trouve sa place, la filiation de la famille comtale n'a pas subi cet examen critique qui se serait imposé. Duby tire ses conclusions des généalogies préexistantes. Cette regrettable lacune n'entame cependant pas les grandes qualités sociologiques de ce travail, par ailleurs d'une érudition admirable. Une bibliographie exhaustive des sources manuscrites et imprimées de l'histoire mâconnaise complète cet ouvrage ; nous y renvoyons tous ceux qui voudraient approfondir les détails de notre étude avec égard aux diverses ramifications des sciences sociales. Cf. Georges DUBY, *La société aux* XI^e^ *et* XII^e^ *siècles dans la région mâconnaise*, dans *Bibliothèque de l'École Pratique des Hautes Études*, Paris, 1953 ; notamment : *Le pouvoir du comte* (p. 94-101) et la *Bibliographie* (indroduction, p. XV-XXXVI).

2. Dans l'*Annexe I* nous présentons les nouvelles corrélations généalogiques proposées par cette étude, tandis que dans l'*Annexe II* nous dressons les seize quartiers d'Henri de Bourgogne, fils du duc Robert et de Hélie de Semur, tige des ducs capétiens de Bourgogne et de la Maison royale de Portugal.

APPENDICE

Les seize quartiers d'Henri de Bourgogne, tige des ducs capétiens et de la Maison de Portugal, renferment la plupart des problèmes d'ordre généalogique et l'histoire bourguignonne des Xe et XIe siècles. Dans le tableau II et les notes qui suivent, nous donnerons un aperçu documenté des solutions que nous proposons.

ad. 1. Les indices qui nous ont amenés à considérer l'épouse d'Henri comme étant une fille de Béranger-Ramon Ier, comte de Barcelone, et de Guisle d'Ampurias, sa seconde épouse, ont été exposés par S. de VAJAY, *Étiennette dite de Vienne, comtesse de Bourgogne,* dans *Annales de Bourgogne,* t. XXXII, Dijon, 1960, p. 259, n. 3, *in-fine,* p. 260. — Cette conjecture explique le cousinage certain d'Henri de Portugal avec Raimond de Bourgogne comtale, tige de la Maison de Castille, et aussi le surnom que portent les deux fils d'Henri de Bourgogne : Hugues *Borel* et Eudes *Borel.* Nous retenons, à titre provisoire, pour cette épouse barcelonaise le traditionnel prénom Sybille qui appartient, sans doute, au vocabulaire onomastique de la Marche d'Espagne ; désormais, il apparaît aussi en Bourgogne. — Sybille devait naître vers 1035 ; en tout cas après 1033 lorsqu'elle ne figure pas encore dans le testament de son père. Henri et Sybille étaient donc sensiblement du même âge. Leur alliance a été vraisemblablement conclue lors de l'expédition transpyrénéenne du duc Robert, en 1058, probablement à Barcelone même (cf. Maurice CHAUME, *Les premières croisades bourguignonnes au delà des Pyrénées,* dans *Annales de Bourgogne,* t. XVIII, Dijon, 1946, p. 161-165 ; J. RICHARD, *Les ducs de Bourgogne,* p. 13, n. 1). — Le jour du trépas d'Henri — *VI. Kal. Februarii* —, nous est révélé par une charte de donation faite à l'abbaye de Saint-Seine, datée de 1093 ; elle était vue encore par Chifflet qui nous en a conservé le texte (cf. P. CHIFFLET, *Lettre touchant Béatrix,* p. 170-171). L'année reste incertaine : en 1070 Henri était encore en vie et il est décédé avant son père. On ignore aussi sa sépulture : avant la fondation de Cîteaux les Capétiens de Bourgogne ne semblent pas avoir eu une nécropole désignée.

ad 2. L'unique surnom contemporain et authentique qu'on puisse attribuer au duc Robert est « le Vieux » : *Vetulus* (cf. Hugues de Flavigny, *Chronicon,* dans *M G H, SS,* t. VIII, p. 368. Son surnom plus populaire — Robert *Sans-Terre* — que lui a donné Joseph Garnier a fait fortune, malgré son impropriété (cf. J. RICHARD, *Le surnom Sans-Terre et le deuxième duc capétien,* dans *Annales de Bourgogne,* t. XVIII, Dijon, 1946, p. 111). — La date de sa mort quelque peu énigmatique (*dedecorose obierat,* cf. *Cart. de St-Marcel-lez-Chalon,* n° 33, p. 37) est fixée par l'obituaire de Molême au *XV. kal. aprilis,* soit au 18 mars (cf. Ernest PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne,* I-IX, Paris, 1885-1905, t. V, App. II, p. 386), tandis que son *anniversarium* a été célébré, à l'abbaye de Saint-Seine, le *XII kal. aprilis,* soit le 21 mars (cf. CHIFFLET, *op. cit,* p. 170). Admettant que cette dernière date ne soit pas celle du décès, mais de la *depositio,* il serait permis de suggérer que le duc Robert fut inhumé, trois jours après son trépas, à Saint-Seine. — Sa seconde femme périt en même temps que lui.

ad 3. Une fois répudiée, Hélie prit le voile, vers 1050, et s'appelait en religion Pétronille, surnom que nous a conservé le nécrologue du chapitre de Beaune qui indique le jour de son décès : *X.Kal. Maii. Eodem die obiit Hila, cognomine Petronilla, venerabilis memorie, uxor ducis* (cf. *Martyrologue de l'insigne collégiale Notre-Dame de Beaune,* éd. abbé BOUDROT, Beaune, 1878, p. 120, n° 591). — En 1109 Hélie n'était certainement plus en vie ; son décès devait survenir bien avant ce

terminus ad quem. Une charte datée du 16 janvier 1055 laisse croire qu'elle était encore vivante à ce moment : cf. PETIT, *op cit.* t. I, p. 381, nº 36. J. Richard a su démontrer qu'elle ne s'était pas retirée ni à Marcigny — fondé par son frère — ni à Beaune même où il n'existait, dans ces temps, aucune maison de moniales.

ad 6. J. Richard remarque très justement : « Nous ne savons rien du genre de mort auquel succomba Damas de Semur. Hildebert [du Mans] rapporte que le duc son gendre l'avait fait périr *propria manu*, ce qui a permis aux historiens brionnais de supposer qu'il avait trouvé la mort pendant la guerre d'Auxerrois » (cf. J. RICHARD, *Les ducs de Bourgogne*, p. 12, n. 3). — En tout cas, la mort de Damas est antérieure à 1048, comme le prouve la charte nº 2940 de Cluny (cf. *Cart. de Cluny*, t. IV, p. 141-142, spéc. p. 141, n. 2 et pourrait remonter jusqu'à peu après 1040. — Son ensevelissement à Semur n'est pas prouvé ; il aurait pu être inhumé aussi en quelque autre église favorisée par les Semur, telles que Anzy ou Perrecy.

ad 7. Nos rares connaissances sur la personne d'Aremburge sont surtout transmises par les biographes de saint Hugues. Vu le nombre de ses enfants, elle a dû vivre assez longtemps. Or, elle était certainement morte avant son mari puisqu'elle ne figure pas dans la donation de ses deux fils à Cluny pour l'âme de Damas (cf. *Cart. de Cluny*, nº 2940, cité *supra*).

ad 8. Les seize quartiers de Hugues Capet ont été publiés par Pinoteau en 1958 : cf. baron Hervé PINOTEAU, *Les origines de la Maison capétienne* (dans *Recueil du IV^e Congrès international des sciences généalogique et héraldique*, Bruxelles, 1958, p. 239-276). — Cette esquisse a été, depuis, complétée, en grande partie par l'auteur lui-même. Les derniers résultats ont été insérés dans les pages consacrées aux Robertiens, dans le volume VI des *Fürstliche Häuser* du *Genealogisches Handbuch des Adels*, Limburg, 1961, p. 6-10. — Le lieu du décès de Hugues Capet a été déterminé par Bernhard BLUMENKRANZ, *Où est mort Hugues Capet ?*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. CXV, Paris, 1957, p. 168-171.

ad 9. L'appartenance familiale de la reine Aélis est toujours discutée. Nous avons adopté, ici, les propositions de Lot qui s'appuie sur les dires de Richer (cf. *Les derniers Carolingiens*, Appendice IX, p. 358-361), contre celles de Pfister qui évoque le moine Helgaud, biographe de Robert le Pieux (cf. *Étude sur le règne de Robert le Pieux*, p. 389-390). Nous admettons que le problème de l'affinité italienne de la reine Aélis attend toujours une solution. Sous la réserve des résultats de cette enquête à faire, nous évoquons les conclusions de Lot : « Adélaïde, femme de Hugues Capet est certainement une princesse d'origine aquitaine, très probablement fille de Guillaume III Tête-d'Étoupe » (cf. *op. cit.*, p. 369).

ad 11. Trois mariages d'Aélis d'Anjou sont incontestables : avec Étienne de Gévaudan avec le roi Louis V et avec Guillaume de Provence. Brière croit qu'elle avait aussi convolé, entre 961 et 979, avec Géraud de Limoges, ce qui expliquerait que la fille de celui-ci soit souvent considérée comme celle d'Étienne de Gévaudan, chronologiquement pourtant impossible (cf. Alfred RICHARD, *Histoire des comtes de Poitou*, I-II, Paris, 1903, t. I, p. 147-148), Il est peu probable, en effet, qu'Aélis soit restée une veuve inconsolée pendant dix-sept ans. Quant à son éventuel cinquième (?) mariage, avec Otte-Guillaume, sa conjecture repose sur un document évoqué par Poupardin qui affirme qu'Adela — sans doute la seconde femme d'Otte-Guillaume vieillissant — portait le surnom de Blanche (cf. *Le royaume de Bourgogne*, Appendice VI, p. 418, n. 6). — Ce problème qui sera capital pour le futur biographe d'Aélis d'Anjou, n'intervient pas dans la filiation évoquée dans notre tableau.

ad 14. Ses débuts cléricaux abandonnés — ce qui entraînait le changement de son nom Eudes en Henri —, sont rapportés par Flodoard : *Otto, filius Hugonis, qui Burgundiae praeerat obiit et rectores ejusdem terrae ad Hugonem et Oddonem clericum, fratres ipsius sese convertunt* (cf. *Flodoardi Annales*, ed. LAUER, Paris, 1906, ad a.965).

ad 15. Mahaut de Chalon et son second époux, Geoffroi de Semur (= nº 12) ne semblent

TABLEAU I

Les successions de Bourgogne et de Mâcon

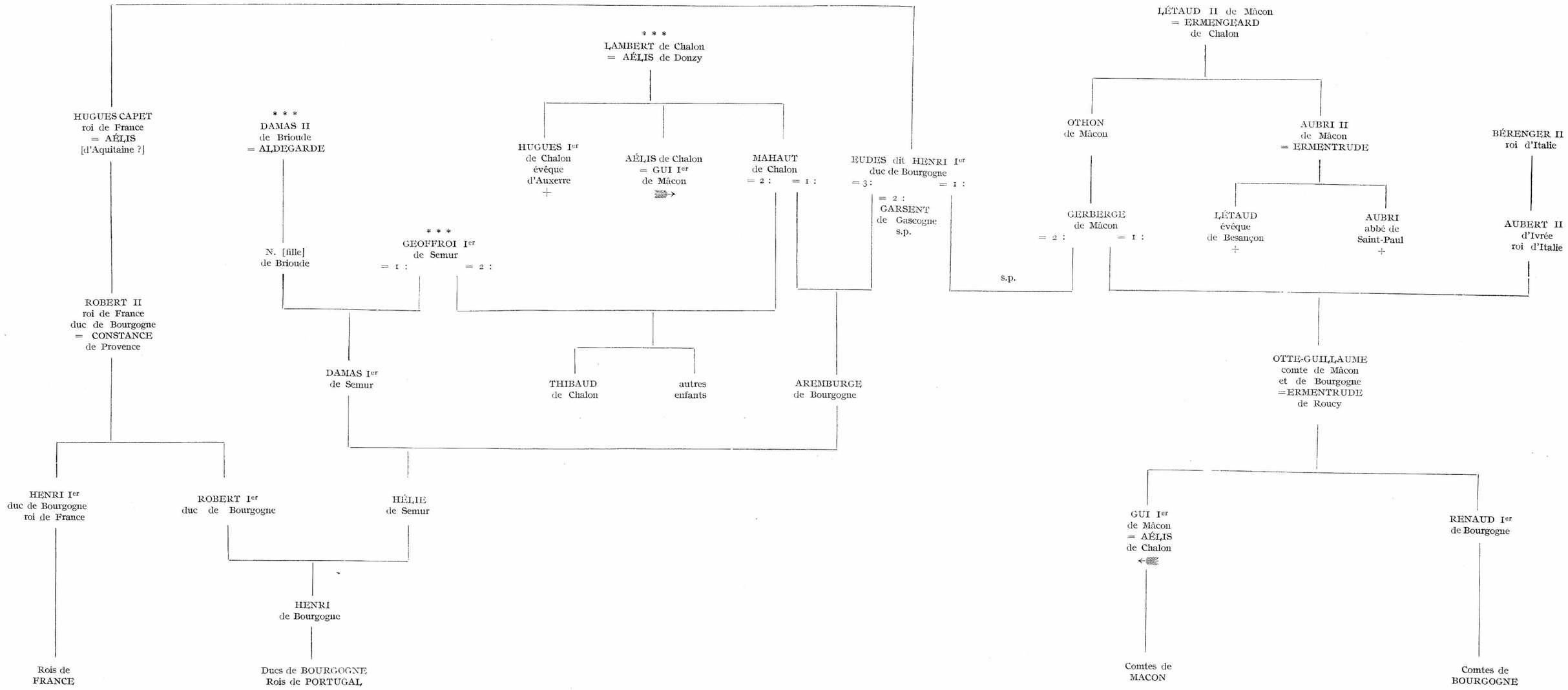

Le signe = 1, = 2, etc. indique un premier ou un second mariage.

Le signe + s'applique aux personnages morts sans postérité.

TABLEAU II

Les seize quartiers d'Henri de Bourgogne

1. HENRI DE BOURGOGNE
* ca. 1034, † 27-1, ap. 1070 [1074 : défunt] = [Barcelone ?], 1058 : SYBILLE, f [?] de Berenger-Ramon Ier, cte de Barcelone et de Guisle d'Ampurias, * ca. 1035, † 6-7 ap. 1074, ☐ Besançon, Saint-Étienne.

2. ROBERT Ier le Vieux
* ca. 1011, † Fleurey-sur-Ouche, 18-3-1076 ; ☐ Saint-Seine [?] 21-3-1076 ; 1027 : duc de Bourgogne, 1032 : confirmé par son frère, 1058 : croisé en Espagne [= 2. ca. 1049 : Ermengeard, f. de Foulques III, cte d'Anjou et de Hildegeard de Metz ; veuve de Geoffroi II Ferreol, de Château-Landon, cte de Gâtinais, † 18-3-1076] = 1. [Semur-en-Brionnais ?] 1033 :

3. HÉLIE de SEMUR
en religion : Pétronille, * 1016, † 22-4, ap. 1053 [1109 : depuis longtemps défunte] ; av. 1048 : répudiée, prend le voile.

4. ROBERT II le Pieux
* Orléans [27-3?] 972, † Melun, 20-7-1031, ☐ Saint-Denis ; 1-4-988 : couronné avec son père, 996 : roi de France, 1002-1017 : duc de Bourgogne [= 1. av. 1-4-988 : Rozela dite Susanne, f. de Bérenger II, roi d'Italie et de Guille d'Arles ; veuve d'Arnoul II, cte de Flandre, * ca. 952, † 7-2-1003, héritière de Montreuil-sur-Mer, répudiée 992 ; = 2. début 997 : Berthe, f. de Conrad III, roi de Bourgogne et de Mahaut de France ; veuve d'Eudes II, cte de Blois, * ca. 967, † ap. 1010, séparés : 1000].
= 3. ap. août 1001 [av. 25-8-1002] :

5. CONSTANCE de PROVENCE
*ca. 986, † Melun, 25-7-1032, ☐ Saint-Denis.

6. DAMAS Ier de SEMUR
* av. 990, † [tué par son gendre ?], av. 1048, ☐ Semur-en-Brionnais [?] ; sgr. de Semur-en-Brionnais = ca. 1015 :

7. AREMBURGE de BOURGOGNE
* [999], † ap. 1016, certainement avant son mari.

8. HUGUES CAPET
*hiver 941, † Les-Juifs-lez-Chartres, 24-10-996, rentrant de Souvigny, ☐ Saint-Denis ; 960 : duc de France, 2-3-986 : régent, 1-6-987 : proclamé roi ; abbé laïque de Saint-Martin de Tours, de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Aignan d'Orléans, etc. = été 968 :

9. AÉLIS de POITOU
* ca. 945-950, † 15-6-1006.

10. GUILLAUME II le Libérateur
963-993, † Avignon, 993, peu ap. 29-8, ☐ Sarrians, Sainte-Croix ; ca. 970 : comte de Provence, 979 : marquis [= 1 : Arsinde, f. d'Arnaud, cte de Comminges et d'Arsinde de Carcassonne, 972-981] = 2. 983 :

11. AÉLIS d'ANJOU dite Blanche
* ca. 942, † 1026, ☐ Montmajour [= 1. ca. 957 : Étienne Ier, cte de Gévaudan, † 961 ; = 2?ca. 965 : Géraud, vcte de Limoges, † 977 ; = 3. 979 : Louis V, roi de France, † 987, div. 981 ; = 5 ca. 1010 : Otte-Guillaume, cte de Bourgogne, † 1026].

12. GEOFFROI Ier de SEMUR
* [ca. 960], † ap. 1015 [1019 : défunt] ; sgr. de Semur-en-Brionnais [= 2. ca. 1003 : Mahaut, f. de Lambert, cte de Chalon, et d'Aélis de Donzy ; veuve d'Eudes-Henri, duc de Bourgogne, † ap. 1015] = 1. [ca. 980] :

13. N... de BRIOUDE
* [ca. 960], † av. 990.

14. EUDES dit HENRI Ier le Grand
*ca. 944, † Pouilly-sur-Saône, 15-10-1002, ☐ Auxerre, Saint-Germain ; clerc, 965 : duc de Bourgogne, il prit le nom Henri [= 1. ca. 973 : Gerberge, f. d'Othon de Mâcon ; veuve d'Aubert II d'Ivrée, roi d'Italie, † 11-12, entre 986-991 ; héritière en partie de Mâcon ; = 2. av. juin 992 : Gersent, f. de Guillaume-Sanche, duc de Gascogne et d'Urraque de Pampelune ; répudiée 996, av. 24-10]
= 3. [Auxerre ?], ca. 998 :

15. MAHAUT de CHALON
*975, † ap. 1015 [1019 : défunte] ; dame de Donzy [= 2. ca. 1003 : Geoffroi Ier de Semur-en-Brionnais].

16. HUGUES le GRAND
* ca. 900, † Dourdan, 16-6-956, ☐ Saint-Denis ; 921 : comte, 923 : comte du Maine, 936 : duc de France, 936-945 : régent, 943 : investi de la Bourgogne, 954 : investi d'Aquitaine, 954-956 : régent ; abbé laïque de Saint-Martin de Tours, de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Denis ; [= 1. 922 : Judith, f. de Hugues III, cte de Bourges et de Rohaut de France, † 925 ; = 2 juil. 926 : Eadhilde, f. d'Édouard Ier, roi d'Angleterre et d'Aelfiede de Bernicie, † 937, peu ap. 14-9 = 3. Mayence [ou Ingelheim ?], peu av. 14-9-938 :

17. EDWIGE [Hathuide] de SAXE
* 922, † 9-1, ap. 965 [vit encore 14-5-965].

18. GUILLAUME III Tête-d'Étoupe
* ca. 915, † Saint-Maixent, fin 963, en religion, ☐ Saint-Maixent ; 935 : comte de Poitou, 951 : duc d'Aquitaine, comte d'Auvergne ; 3-4-963 : abdique et se fait moine à Saint-Maixent = Rouen, 935 :

19. AÉLIS de NORMANDIE originairement : Gerloc
* [ca. 920], † peu ap. 14-10-962, ☐ Poitiers, Sainte-Trinité.

20. BOSON Ier de PROVENCE
† ap. mars 965 [967 : défunt] 949 : comte de Provence.

21. CONSTANCE de VIENNE
† ap. 961 [mars 965 : défunte].

22. FOULQUES II le Bon
† Tours, 11-11-958, ☐ Tours, Saint-Martin ; 941 : comte d'Anjou [= 2. 952 : N..., f. de Thibaud Ier de Blois et de Liégeard de Vermandois ; veuve d'Alain II, duc de Bretagne]. = 1. :

23. GERBERGE de GATINAIS [?] 952 : défunte.

24. JOCERAN BERS de SEMUR
988-992, † ap. 992 [994 : défunt], seigneur de Semur-en-Brionnais.

25. RICOARA de N... 992

26. DAMAS II de BRIOUDE
936-983 [ca. 990 : défunt] ; 962 : vicomte de Brioude, abbé laïque de Saint-Julien de Brioude = av. 962 :

27. ALDEGARDE de N... 962-983, ca. 990 : veuve.

28. HUGUES le Grand = nº 16.

29. EDWIGE de SAXE = nº 17.

30. LAMBERT de CHALON
* ca. 940, † 22-2-978, ☐ Paray-le-Monial, prieuré Sainte-Marie ; 956 : comte de Chalon = ca. 970 :

31. AÉLIS de DONZY
* [953], † ap. 982 ; dame de Donzy [= 2. mars 979 : Geoffroi II Grisegonelle, comte d'Anjou, † 987].

SIGNES CONVENTIONNELS

* signifie naissance
† — mort
☐ — sépulture
= — mariage

plus être de ce monde en 1019, compte tenu des propos de l'évêque Hugues conservés dans la charte n° 2722 de Cluny (cf. *Cart. de Cluny*, t. III, p. 745-746).

ad 21. Pour l'identification de la lignée de Constance nous acceptons les propositions, assez convaincantes à cet égard, du président J. BERGE, *Les Erreurs de l'Histoire. Origines rectifiées de Maisons féodales*, Menton, 1952, p. 37-44.

ad 23. L'appartenance de Gerberge à la lignée des comtes de Gâtinais est suggérée par CHAUME (cf. *Les origines*, t. I, p. 533, tav. III), sur le tableau généalogique seulement et sans aucune preuve documentaire.

ad 24-25. Les parents de Geoffroi de Semur sont nommés dans le *Cartulaire de Marcigny* (*op. cit.*, éd. J. RICHARD, n° 1, p. 1). Joceran Bers figure aussi dans les chartes n^{os} 915 et 435 du *Cartulaire de Savigny*, éd. A. BERNARD, I-II, Paris, 1853. Ce couple est aussi cité par Cucherat, mais sans avancer des preuves (cf. F. CUCHERAT, *Semur-en-Brionnais. Ses barons, ses établissements civils, judiciaires et ecclésiastiques*, etc., dans *Mémoires de la Société Éduenne*, t. XV-XVI, Autun, 1887-1888, p. 251-313, 95-114, *ibid.*, t. XV, p. 271-273).

ad 26. Le beau-père auvergnat de Geoffroi de Semur était certainement Damas le fils. Le premier vicomte de ce nom apparaît dans les chartes entre 920 et 962. Il épouse Ingelberge, puis Gausberte qui lui a survécu. Issu du premier lit, son fils homonyme figure une première fois en 936 : *Signum Dalmatii vicecomitis. Signum Ingelberge. Signum Dalmacii filii ejus* (cf. *Cartulaire de Saint-Julien de Brioude*, éd. H. DONIOL, Clermont-Ferrand, 1863, n° 136). Notre Damas est attesté comme abbé laïque de Brioude, en avril 962-963 ; il a aussi été vicomte et vivait encore en 983 (cf. *Cart. de Brioude*, n° 299). Son épouse, Aldegarde, se trouve à ses côtés en 962-963 et est mentionnée, vers 990, comme veuve (cf. *Cartulaire de Sauxillanges*, éd. H. DONIOL, Paris-Clermont, 1864, n° 763). Elle est certainement la mère de la première épouse de Geoffroi de Semur. — Malgré les précieux renseignements que nous lui devons, nous ne pouvons pas être d'accord avec les conclusions trop conjecturales de Marcelin BOUDET, *Collection inédite de Chartes de Franchises de Basse-Auvergne, XIII^{e}-XV^{e} siècles*, dans *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand*, 2^{e} série, fasc. 24^{e}, Clermont-Ferrand, 1914, introduction.